

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 80 (1971)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Henry Dunant pendant la guerre de 1870 et la Commune de Paris  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683110>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Henry Dunant pendant la guerre de 1870 et la Commune de Paris

Dans notre numéro précédent, nous avons annoncé la récente parution des «Mémoires» d'Henry Dunant. Pour permettre à nos lecteurs d'en mieux prendre connaissance, il nous a paru intéressant de voir quelle fut l'attitude du fondateur de la Croix-Rouge pendant la guerre de 1870 et pendant la Commune de Paris, dont il fut le témoin et dont on célèbre actuellement le centenaire.

La Rédaction

Lorsqu'éclata la guerre franco-prussienne de 1870, la «Convention diplomatique pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne», dite Convention de Genève, n'était signée que depuis six ans. Henry Dunant, déjà ruiné et écarté du Comité de Genève, se trouvait alors à Paris. Conscient du manque d'organisation du service de santé de l'armée, dont les officiers comme les soldats ignoraient encore tout, pour la plupart, des principes et des buts de la Croix-Rouge, Dunant multiplie les efforts pour tenter de remédier à cette situation dont les conséquences étaient déplorables: ni les médecins, ni les infirmiers, ni les ambulances ne portaient le signe distinctif international de la Croix-Rouge. Aussi, après la défaite des armées de l'Est, «les ambulances, au lieu de se fixer quelque part au moment de la déroute et de s'établir soit en plein champ, soit sous des arbres — ce qui était leur droit — fuyaient pèle-mêle avec des caissons d'artilleries, des prolonges chargées de vivres, des fourgons, des cantines, des voitures de requisition de toute espèce et des troupes de toutes armes. Des files de blessés ensanglantés gémissaient à chaque secousse des cacolets. Et partout, c'était un désordre dans la fuite, une bousculade, un enchevêtrement meurtrier sans cesse renouvelé, dont étaient victimes les blessés, doubles martyrs de l'incurie administrative».

Dunant ne peut constater ce désordre sans réagir. Il fait alors jouer ses relations. Il engage le Baron Brenier, l'un des vice-présidents honoraires de la Société française de secours aux blessés, à interpeller le Sénat à ce sujet, mais les sénateurs, distraits, bavardant de tout autre chose et impatients de passer à des questions à leur avis plus importantes, n'écoutent même pas la requête de leur collègue. Selon eux, en effet, «l'organisation de l'armée ne laissait rien à désirer à l'égard des soins à donner aux blessés, comme à tous les autres points de vue».

L'échec de cette tentative ne décourage pas Dunant. Il multiplie les démarches auprès des ministres, des généraux et même de l'Impératrice Eugénie. Il voudrait non seulement engager l'armée française à se conformer au texte de la Convention diplomatique, mais il songe encore à toutes les victimes possibles de la guerre. Il propose à l'Impératrice de neutraliser les villes d'eaux et certaines villes des environs de Paris, pour qu'on y puisse accueillir et soigner les blessés de tous les belligérants. La chute de l'Empire ne brise pas son élan. Il continue à envoyer note sur note au Gouvernement de Défense nationale, à solliciter des entrevues auprès du Ministre des Affaires Etrangères, et sa tenacité finit par être récompensée: une partie du texte de la Convention de Genève paraît au Journal Officiel. «C'est alors que l'on vit presque toutes les maisons de Paris se pavoyer du drapeau blanc à croix-rouge, jusqu'alors ignoré en France: la croix-rouge se montra partout, au bras, au chapeau, sur la poitrine de nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, sur les panneaux des voitures et jusque sur les harnais des chevaux. Le drapeau international devint aux yeux de la population parisienne un moyen de protection contre les troupes allemandes qui s'avançaient vers Paris.»

Tout en déployant ses efforts pour que la Convention de Genève ne reste pas lettre morte et que les blessés des armées belligérantes soient traités selon les principes de la Croix-Rouge, Henry Dunant s'émeut également du sort des soldats pendant le siège de Paris, souffrant du froid, mal vêtus, mal chaussés, et sans abri durant le rude hiver de 1870. C'est pour eux qu'il vient de fonder l'Association de Prévoyance, qui doit être une institution auxiliaire de la Société internationale de secours aux blessés. Il se dévoue pour organiser la distribution à chaque soldat de vêtements chauds, de cartouches de pansements

individuels ainsi que de rondelles de parchemin qui puissent servir de plaquette d'identité à chacun d'eux. Et, bien qu'étant lui-même dans un dénuement quasi total, il fait également publier à ses frais cent mille exemplaires d'un *Manifeste ou Appel aux Parisiens*, contenant les statuts de la Croix-Rouge.

Après le siège, Dunant, possesseur d'un passeport suisse, ne ménage pas ses allées et venues entre Versailles et Paris, pour intercéder en faveur de francs-tireurs blessés, arrêtés et condamnés à être fusillés, ou pour tenter d'éviter le pillage de biens et la destruction d'œuvres d'art appartenant à des personnalités favorables à l'Empire. Cela lui vaut naturellement d'être soupçonné d'espionnage en faveur des Prussiens et d'être suivi par des «ombres» inquiétantes.

Or, pendant qu'un drapeau blanc à Croix-Rouge flotte sur les Tuileries pour servir de sauvegarde à ce palais depuis le départ de l'Impératrice, et tandis que le Louvre et les principaux établissements publics de Paris sont convertis en ambulances, la foule et la Garde Nationale envahissent le Corps Légitif et proclament la République.

Dunant va donc assister à ce qu'il appelle «l'une des crises les plus graves de l'histoire moderne». Installé à l'Hôtel de la Ville de Paris, il réalise fort bien que sa qualité de fondateur de l'Œuvre internationale de secours aux blessés rend son domicile inviolable aux yeux de son hôte ou à ceux du Comte de Flavigny, président de la Société française de secours aux blessés, qui vient se réfugier chez lui et lui demander sa protection au moment où il risque d'être arrêté. Dunant se charge alors d'obtenir pour lui et pour la Comtesse un passeport italien et il les accompagne jusqu'à la Gare du Nord, où, dans une lourde atmosphère d'angoisse, les exilés de la dernière heure attendent de quitter Paris.

Malgré l'ambiance de suspicion générale qui règne alors à Paris et

qui ne l'épargne pas lui-même, Dunant visite les blessés et les ambulances de la Croix-Rouge, et appuie tous les efforts de leurs responsables pour que soit reconnue la neutralité politique de la Société, ce qui n'allait pas encore de soi: «*La Commune, à cette époque-là, fit inscrire sur les voitures de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, les mots de République universelle, Commune de Paris. Mais, un peu plus tard, sous la Commune même, Monsieur de Beaufort*<sup>1</sup> *fit rétablir l'ancienne inscription et la Croix-Rouge.*» Et la fermeté du personnel administratif et médical oblige le Comité Central de la Commune à rendre à la Société sa liberté d'action.

Toujours dans un esprit de pacification, Dunant participe également à l'une des nombreuses tentatives de conciliation qui eurent alors lieu entre la Commune et Versailles. Il accompagne le Baron Dutilh de la Tuque en visite chez Monsieur Thiers. Et lorsque le Baron, au retour d'une autre visite à Versailles où il tentait encore vainement de nouvelles démarches en vue de la paix, risque d'être arrêté et fusillé dès son arrivée à Paris, Dunant ne songe guère aux dangers personnels qu'il pourrait courir et, accompagné d'une dame anglaise pour éviter de

passer pour un espion, il se précipite au devant du Baron et, le sauvant d'une mort certaine, lui fait rebrousser chemin, puis réussit à rentrer lui-même à Paris sain et sauf.

«*Rendons, Messieurs*», devait alors dire Monsieur Thiers, «*un juste hommage d'admiration et de reconnaissance à M. Dutilh de la Tuque, ainsi qu'à M. Henri Dunant qui, assurément, exposait sa vie pour sauver celle de son ami! Voilà, Messieurs, de beaux et nobles exemples de dévouement à la France, si malheureuse en ce moment; mais, voilà aussi des témoignages indéniables des progrès des idées de conciliation et surtout de pacification dans les conflits de nation à nation.*» Il serait trop long de citer tous les efforts entrepris alors par Henry Dunant et l'activité qu'il déploie dans tous les domaines, que ce soit pour décider «*les membres de la Commune à voter l'abolition de la peine de mort et l'abolition des bagnes*»<sup>2</sup> ou pour tenter de «*faire sortir de Paris et de sauver trois ou quatre cent mille femmes, enfants et vieillards*»<sup>3</sup>, ou, dans des domaines plus matériels, pour lutter contre des tentatives de chantage ou pour essayer de sauver des objets précieux. Cependant, le 21 mai 1871, avec l'entrée des Versaillais à Paris, commence la «semaine infernale».

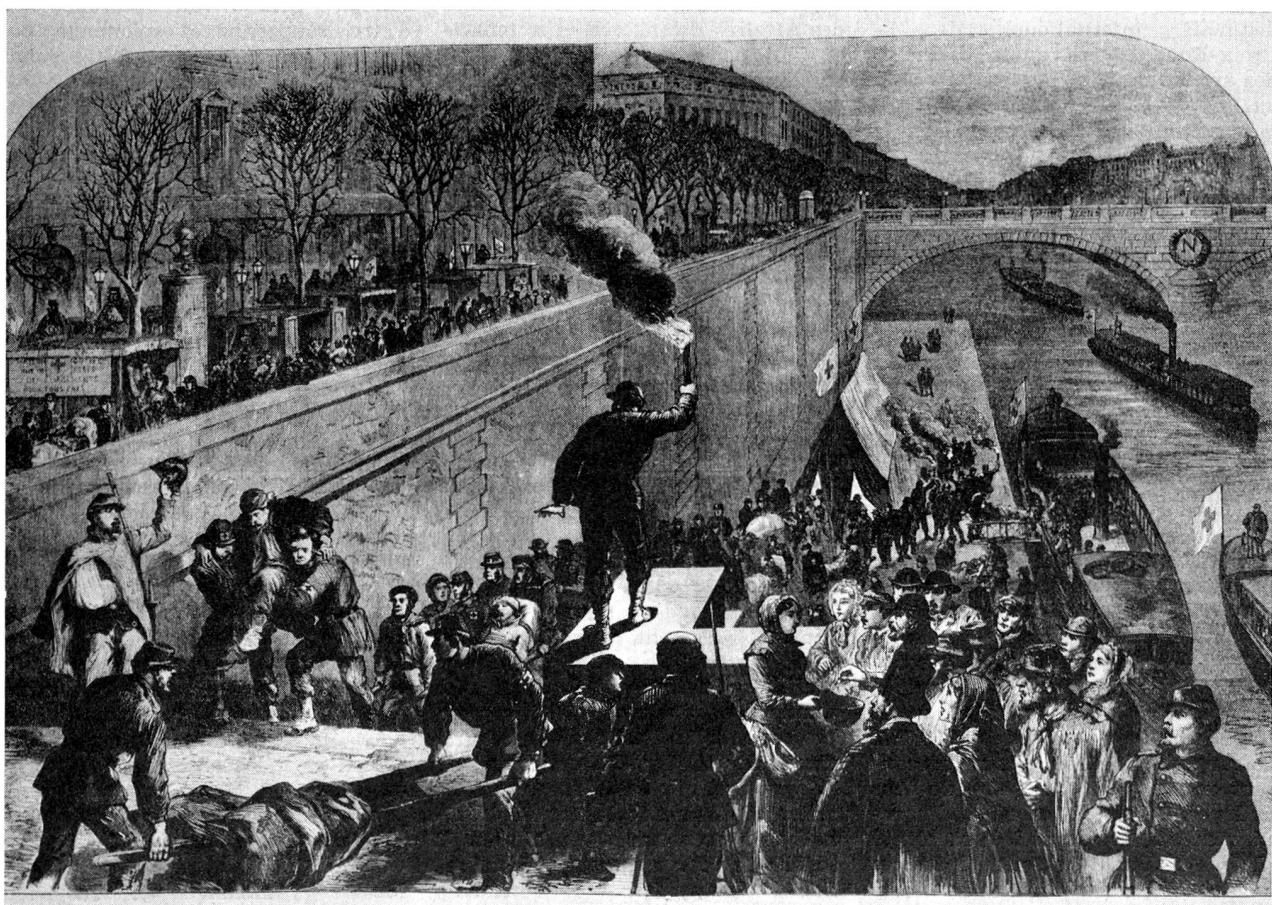
Dunant, tout en s'efforçant d'être impartial, n'éprouvait pas de sympathie particulière pour la Commune, qu'il considérait comme «*un joug oppresseur*». Son éducation et son tempérament le portent naturellement à respecter un régime monarchique ou impérial. Aussi est-ce avec un calme imperturbable mais tout de même surprenant qu'il assiste au début de la reconquête de Paris: «*Pendant deux jours*», raconte-t-il flegmatiquement, «*j'assiste à ce combat de mousqueterie qui a lieu à quelques pas de moi, en paisible spectateur, assis sur une chaise placée sur le balcon de ma chambre, en lisant un roman anglais célèbre en deux volumes, La Femme en blanc, de W. Collins.*» Il ne s'en

<sup>1</sup> Secrétaire général de la Société française de secours aux blessés

<sup>2</sup> Lettre à sa sœur Marie datée du 7 mai 1871, citée dans *A la rencontre d'Henry Dunant* (Editions Georg, Genève, 1963, page 83)

<sup>3</sup> Lettre à sa sœur Marie datée du 1er mai 1871, op. cit. p. 109

Photos tirées de l'ouvrage: «Défense de Paris» et «Wounded from the Ramparts Landed at the Quai de la Megisserie, Paris»



arrache que pour persuader un colonel qu'il est parfaitement inutile de trouver de part en part l'hôtel où il demeure et lui fournit, en guise de compensation, «une pluie baroque de matelas» pour ériger des barricades. «Le temps était radieux, l'air pur, l'atmosphère limpide, le ciel d'un bleu qui me semblait plus bleu que d'habitude, et pendant deux jours entiers, tout près de moi, des hommes qui n'étaient pourtant pas créés pour se haïr et s'entre-détruire n'ont pas cessé de s'envoyer la mort, tant que la nuit ne les a pas formellement empêchés de s'assassiner les uns les autres. Et pourtant, pendant ces deux jours, mon roman anglais en deux volumes m'a si vivement captivé que je ne l'ai quitté que pour aller prendre mes repas. Je n'avais qu'à lever les yeux pour voir à chaque instant vomir la mort du toit vis-à-vis.»

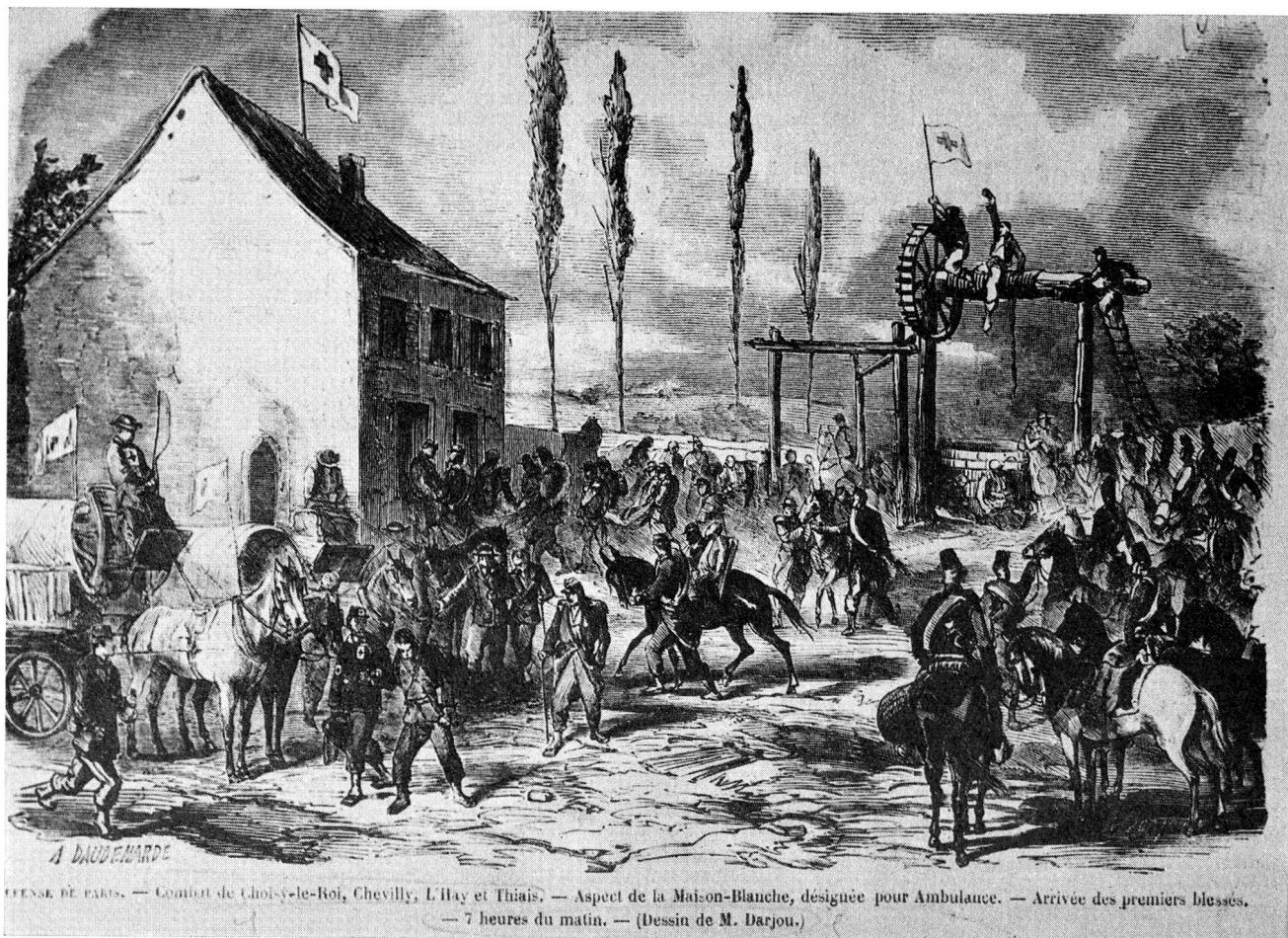
On ne saurait taxer Dunant d'indifférence à l'égard du sort de ses semblables. Sa vie entière est la preuve du contraire. D'où lui vient donc cette impassibilité soudaine? Est-ce la vraie sagesse de celui qui prévoit le danger sans céder à l'affolement? Il sait qu'il ne peut rien faire pour arrêter la tuerie et médite sur la bêtise de la guerre et de la guerre fratricide surtout. Mais, le moment venu, il saura se donner

sans restriction à la tâche qu'il s'est choisie: soigner les blessés, aider toutes les victimes du carnage. Ce calme d'ailleurs contraste fortement avec son émotion devant le spectacle des atrocités de cette «semaine infernale». Il n'aime pourtant pas «le genre des radicaux-jacobins égalitaires», mais il tient à être équitable et ne peut se défendre d'une certaine admiration pour ceux qui, avec l'énergie du désespoir, se battent avec rage pour leur idéal de liberté. Les scènes auxquelles il assiste, celles que des témoins ocultaires lui ont racontées, l'écoûrent et le révoltent: «L'homme devient une bête féroce, dans de telles circonstances. Les boutiquiers conservateurs qui avaient eu une peur bleue, une peur féroce pendant toute la durée de la Commune, ces petits bourgeois parisiens rapaces, pusillanimes, dont la sottise est proverbiale, étaient les plus excités à dénoncer, à insulter, à faire saisir tous ceux qui de près ou de loin avaient participé à l'insurrection ou même étaient supposés favorables à la Commune.» Durant ces huit jours, puis, lors de la répression impitoyable qui suivit la «semaine infernale», le respect de l'adversaire n'était plus de mise. Insurgés (hommes, femmes, jeunes enfants) passés par les armes — on ne fait pas de quartier, c'est plus

expéditif et moins encombrant que de se charger de prisonniers —, incendies allumés par les «Communalistes» aux quatre coins de Paris, blessés achevés à coups de crosse dans leurs lits ou massacrés dans la cour des hospices, convois de prisonniers entassés dans des wagons à bestiaux, épisés, affamés, abrutis par les mauvais traitements, tout n'est que haine, brutalité, férocité — la férocité de la peur et de la vengeance.

La lecture du récit de toutes ces scènes, plus affreuses les unes que les autres, est presque insoutenable. Or Dunant fut le témoin bouleversé de ces massacres dans Paris, devenu «un immense abattoir humain»: «On fusillait à tous les coins des carrefours, on laissait les cadavres», raconte-t-il. «Pêle-mêle, on les entassait sur des charrettes, dans des omnibus. Je me souviens de l'horreur que j'éprouvais en rencontrant des omnibus où des cadavres étaient entassés. Il y avait dans ce fait et dans cette rue quelque chose de si choquant, d'anormal, q...<sup>4</sup>. Ces omnibus connus de tous les Parisiens ne faisaient autre chose que de transporter des corps morts. On prétendait que nombre de vivants furent enterrés avec les morts.»

<sup>4</sup> Inachevé dans le manuscrit



«Les temps sont mauvais, c'est pourquoi il faut que nous devenions bons», écrivait en 1831 Félix Mendelssohn. Mais Dunant, vieilli, un peu amer, ne croit plus vraiment en un monde meilleur, d'où disparaîtrait définitivement la guerre et où régnerait la charité. Cependant, son œuvre «a créé entre les nations, les peuples, les races, et d'une manière pratique, l'émulation du dévouement, sans aucun égard pour les différences

ces d'origine, de langues, de couleurs — ce dévouement s'exerçant soit au milieu des frénésies meurtrières des hommes, soit aux moments où se fait sentir la fureur déchaînée des fléaux les plus redoutables de la nature. Elle a réellement fondé le patriotisme de l'humanité, si l'on ose s'exprimer ainsi, c'est-à-dire la fraternité vraie, dans tout ce qu'elle a de plus élevé, de plus noble, de plus pur, de plus sublime, se sacrifiant

sans hypocrisie pour une partie du genre humain souffrant et haineux, tout en cherchant à y ramener un peu de bienveillance à défaut de la paix et de l'amour.»

M. S.

Les membres de la Croix-Rouge peuvent obtenir les «Mémoires» d'Henry Dunant à l'Institut Henry-Dunant, 2 rue de Varembé, 1202 Genève, pour le prix spécial de Fr. 20.— (Edition de luxe sur papier Johannot Fr. 48.—).

## Huit mois en Turquie

La Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Entraide protestante suisse, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière et Enfants du Monde ont réalisé en commun un projet d'aide aux populations villageoises d'Anatolie occidentale qui, à fin mars 1970, fut ravagée par un

grave tremblement de terre. Ce projet — auquel une somme de Fr. 2 200 000.— a été réservée — a consisté à construire 31 maisons d'école de 1 à 3 salles de classe, réparties dans 22 localités. La Croix-Rouge suisse a assumé la responsabilité technique et administrative de l'opération. Elle a chargé la Maison Durisol S.A. de fournir les éléments préfabriqués dont sont faites ces constructions, tandis que les autorités turques s'étaient engagées à faire exécuter par des ouvriers indigènes les fondations et le monta-

ge des éléments fournis par la Suisse, ainsi que tous les travaux de finition, y compris les installations électriques et sanitaires.

Les travaux, commencés en automne 1970, sont en voie d'achèvement. Ils ont été régulièrement suivis par un ingénieur suisse. De son côté, la Maison Durisol a délégué sur place un de ses collaborateurs chargé de surveiller le montage des pièces. C'est le «cahier de bord» de ce collaborateur, M. H.R. Bravand, qui a servi de base au résumé que nous publions ici.

La Rédaction

Kütahya, petite capitale d'une province à l'ouest de la Turquie, célèbre pour sa fabrique de céramique, est située dans un magnifique paysage de montagnes. Mais nous ne nous y rendons pas en touristes. Nous y allons pour y édifier les 31 maisons d'école que la générosité du peuple suisse a permis d'offrir aux victimes du tremblement de terre de mars dernier, en Anatolie.

Une grande partie du matériel est déjà arrivé: des poutres métalliques, des planches, des plaques d'aluminium, des vitres. Mais, à cause d'une récente tempête de grêle d'une violence inimaginable, les ouvriers turcs l'ont déchargé et déposé sens dessus dessous. Quant au matériel arrivé de Suisse auparavant, il se trouve bien dans le hangar d'une fabrique de sucre que le gouvernement met à notre disposition, mais tout a été mélangé. Il nous a fallu le dimanche entier pour tout remettre en place rationnellement. Et ce n'était pas tout! Ma colère déborda vraiment lorsque je découvris qu'un chargement de dix camions de pièces de bois avait été expédié dans des villages éloignés avant que les fondations ne soient terminées. Le bois était exposé à la pluie et à la neige et risquait d'être abîmé ou volé. Et comme il n'existe pas de dépôt convenable à part celui de Kütahya, il fallait aller rechercher tout ce matériel.

Ma première semaine en Turquie se passa à surveiller le déchargement et l'entreposage des matériaux qui continuaient à arriver de Suisse, et à organiser les transports prévus vers les villages éloignés. Mais je devais me battre contre la paresse ou l'incompétence d'un bon nombre des ouvriers turcs. Jusqu'à mon interprète qui me laissait parfois en plan! Souvent, je n'avais plus qu'à me tourner les pouces puis à tout réorganiser des centaines de fois. Pendant que j'étais ainsi retenu en ville, on commençait les fondations dans les villages sérieusement touchés par le tremblement de terre. Un ingénieur envoyé par la Croix-Rouge suisse surveillait les travaux. Mais bétonner, c'est tout un art. On avait beau en expliquer la technique aux ouvriers, cela n'en valait presque jamais la peine. Et si l'on tentait d'obtenir des autorités qu'on nous donne des ouvriers qualifiés, on se heurtait à la bureaucratie. La paperasserie est un obstacle dans bien des pays, mais, en Turquie, c'est un véritable fléau qui paralyse toute activité. On ne cesse d'y promulguer de nouvelles ordonnances. Pour chaque décision, si minime soit-elle, il faut des tonnes de papier, des signatures, des timbres, des contrôles, des confirmations téléphoniques. Au début, on a l'impression que les fonctionnaires et les autorités ont une activité débordante et qu'ils sont

surchargés de travail. Mais il ne faut pas se leurrer. Beaucoup d'entre eux rêvassent ou bavardent en buvant d'innombrables tasses de thé.

«Vous prenez du thé ou du café?» Où que vous alliez, on vous pose cette question rituelle. C'est l'hospitalité turque. Mais quand on est pressé, quand on songe que bientôt l'hiver va arrêter tous les travaux de construction des maisons d'école, quel temps précieux on peut perdre autour d'une tasse de thé ou de café! J'appris d'ailleurs bientôt à ne plus déranger les autorités pour des détails. Je préférais acheter moi-même le nécessaire et gagner du temps. La nécessité de faire traduire questions et instructions créait d'autres difficultés. A force de passer d'un interprète à l'autre, les documents traînaient dans les bureaux. J'attendais, j'attendais, et je finissais par recevoir une réponse à une question que je n'avais même pas posée. Pour des détails qui chez nous sont résolus rapidement, il faut là-bas des heures et des jours. Et encore, il y a passablement de choses qui vont de travers.

Pour en revenir à la construction de nos écoles, qui nous donnait tant de peine et nous prenait tellement de temps, on nous avait promis des charpentiers qualifiés pour le montage des éléments. Mais nous nous méfions un peu, nous en avions trop vu avec les fondations. Nos craintes